



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 73710

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la nécessité de prévenir et combattre les facteurs d'exclusion par le logement, et souhaite connaître quelles décisions elle entend prendre pour privilégier un accès direct à un logement pour les personnes sans domicile plutôt qu'un parcours sinueux en hébergement, en hôtel ou en statut dérogatoire au bail de droit qui est non seulement inadapté aux personnes mais aussi coûteux pour la collectivité.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73710

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2015](#), page 860

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)